

COMMUNIQUÉ

Menu

English

Ref: 831-001/004

**Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la gestion des urgences
Toronto (Ontario) - Le 26 janvier 2011****RÉUNION DES MINISTRES FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
RESPONSABLES DE LA GESTION DES URGENCES**

TORONTO, le 26 janvier 2011 — Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences se sont rencontrés aujourd'hui à Toronto pour discuter des priorités en matière de gestion des situations d'urgences.

La réunion était coprésidée par l'honorable Vic Toews, ministre de la Sécurité publique, et l'honorable Jim Bradley, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario.

« Je suis heureux d'annoncer que nous avons accompli des progrès importants aujourd'hui en mettant en œuvre de nombreux outils nécessaires au renforcement de la gestion des situations d'urgences au Canada, a affirmé le ministre Toews. Dans le cadre de nos responsabilités respectives en matière de gestion des situations d'urgence, le gouvernement du Canada et les provinces et les territoires travaillent en étroite collaboration afin de veiller à la sûreté et à la sécurité de tous les Canadiens. »

« La gestion des situations d'urgence exige un travail de collaboration. Il s'agit d'activités reposant sur les relations qui sont indispensables à la mise en place de mesures efficaces en matière de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement, a affirmé le ministre Bradley. Avec l'aide de nos collègues, nous nous sommes fondés sur ces relations pour mettre en place des stratégies et des plans d'action afin de rendre nos collectivités plus sécuritaires et plus résilientes. »

Pendant la réunion, les ministres ont approuvé l'édition révisée de 2011 du document Un cadre de sécurité civile pour le Canada <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/emfrmwrk-2011-fra.aspx> qui reflète les progrès récents accomplis dans le domaine de la gestion des situations d'urgence visant à renforcer sa pertinence pour tous les gouvernements. Le Cadre décrit les éléments fondamentaux de la gestion des situations d'urgence, renforce l'engagement quant aux responsabilités complémentaires des gouvernements et soutient les améliorations apportées en matière de gestion des situations d'urgence au Canada.

Les ministres ont approuvé le Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU) <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/ners-fra.aspx> qui cerne les interactions fédérales, provinciales et territoriales dans les domaines des activités d'intervention et renforce la coordination intergouvernementale et la prise de décision afin d'assurer des interventions efficaces en cas d'urgence d'envergure impliquant plusieurs gouvernements.

Les ministres ont aussi présenté un plan d'action <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/cbrne-rap-fra.aspx> et une stratégie de résilience aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et à l'explosif (CBRNE) pour le Canada <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/cbrne-res-strt-fra.aspx>, qui aideront les gouvernements à faire face aux incidents CBRNE et à prendre des mesures de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement à cet égard.

La stratégie et le plan d'action permettront de coordonner les activités en matière d'incidents CBRNE; ils sont le résultat de vastes consultations pancanadiennes tenues auprès des intervenants en cas d'urgence, des municipalités, des provinces et des territoires, ainsi qu'au sein du

gouvernement fédéral.

Les ministres ont approuvé un plan d'action <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/nsci-ap-fra.aspx> et une stratégie d'interopérabilité des communications pour le Canada <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/em/nsci-fra.aspx>

Cette stratégie permet de déterminer les priorités visant à renforcer la gouvernance, les procédures opérationnelles normalisées, la planification, les technologies, la formation, les exercices et l'utilisation en vue d'améliorer les communications vocales des intervenants d'urgence quotidiennement et en cas d'urgence pouvant affecter plus d'une administration.

Les ministres ont également discuté des consultations récentes sur le spectre à large bande de 700 MHz dont ils aimeraient se procurer une portion en vue d'utilisation par les intervenants d'urgence aux fins de sûreté et de sécurité publique. Les ministres provinciaux et territoriaux ont déclaré leur soutien envers cette approche puisqu'elle améliorerait grandement l'interopérabilité. En outre, l'utilisation du spectre de 700 MHz permettrait d'établir des liens entre les intervenants des milieux de la sûreté et de la sécurité publique dans toutes les régions du Canada et le long de la frontière canado-américaine, tout en favorisant l'innovation et l'économie numérique du Canada.

Les ministres ont remercié l'Association canadienne des chefs de pompiers, l'Association canadienne des chefs de police et les Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada pour leur précieuse contribution à l'élaboration des stratégies et plans d'action sur les incidents CBRNE et l'interopérabilité des communications.

Les ministres provinciaux et territoriaux ont annoncé un Cadre d'entraide dans la gestion interprovinciale et territoriale des urgences. L'adoption de ce protocole d'entente permettra d'améliorer les relations en matière de gestion des situations d'urgence entre les provinces et territoires en leur fournissant un cadre de collaboration intergouvernementale et l'accès aux ressources nécessaires avant, durant et suivant une situation d'urgence.

Les ministres ont examiné les progrès réalisés relativement à l'élaboration d'une stratégie de gestion des situations d'urgences en appui aux communautés autochtones du Canada. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que les provinces et les territoires continueront de travailler en étroite collaboration afin d'élaborer des lignes directrices qui seront à la base des ententes sur la gestion des urgences.

Les ministres ont reconnu que des progrès ont été réalisés en vue du développement d'un solide système d'alerte au public dont l'objectif serait d'alerter promptement le public de dangers imminents ou qui évoluent rapidement. Tous les gouvernements sont à l'œuvre quant à l'atteinte de cet objectif. Les ministres ont également reconnu la contribution des partenariats entre les secteurs public et privé qui permettent la transmission des alertes en temps opportun aux radiodiffuseurs et distributeurs pour fin de transmission à leurs abonnés. Les ministres encouragent les radiodiffuseurs et distributeurs à participer pleinement et à émettre de façon volontaire les alertes d'urgence aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les ministres ont discuté de plusieurs autres préoccupations en matière de gestion des situations d'urgence, notamment les coûts des mesures d'atténuation et le moyen de reconnaître les services exemplaires dans le domaine de la gestion de situations d'urgence

Renseignements :

Relations avec les médias
Sécurité publique Canada
613-991-0657

Bruce O'Neill
Coordonnateur des communications,
Gestion des urgences
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services
correctionnels de l'Ontario
416-562-3268 (cellulaire)

Renseignements sur les conférences

[\[Renseignements sur les conférences\]](#) [\[Menu\]](#) [\[English\]](#)



**Secrétariat des conférences
intergouvernementales canadiennes (SCIC)**

webmaster@scics.gc.ca

